

223C0587  
FR00140006O9-FS0303

18 avril 2023

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**SOLOCAL GROUP**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 avril 2023, la société Melqart Asset Management (UK) Limited (5 St James's Square, SW1Y 4JU, Londres) agissant pour le compte du fonds Melqart Opportunities Master Fund Limited dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 avril 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP et détenir, pour le compte dudit fonds, 6 474 315 actions SOLOCAL GROUP représentant autant de droits de vote, soit 4,91% du capital et 4,90% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SOLOCAL GROUP sur le marché.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital estimé de 131 906 652 actions représentant 132 189 534 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.